



APPRENDRE À SAUVER DES VIES AVEC VOS SAPEURS-POMPIERS



**SECOURISTE : UN ENGAGEMENT
AU SERVICE DE SON PROCHAIN**



Historique

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne trouve ses origines en 1891 lors de l'existence de l'Union Départementale de Seine-et-Oise. Ce n'est qu'en 1968, lors de l'éclatement de l'Union Départementale de Seine-et-Oise que l'U.D.S.P. 91 prend naissance.

Union Départementale

des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne

Formations dispensées

- **Formations aux premiers secours :**



Formation
PSC 1

La formation de base aux premiers secours PSC1 permet d'apprendre et de pratiquer les gestes élémentaires de secourisme.



Formation
PSE 1

Rendre capable le candidat PSE 1 (secouriste) d'apporter assistance à une victime en détresse, en mettant en exergue ses compétences et éventuellement le matériel mis à sa disposition.



Formation
PSE 2

Rendre capable le candidat PSE 2 (équipier secouriste) de prévenir les risques, d'assurer la sécurité, et de mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, avec du matériel de premiers secours, au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés, sous le contrôle des autorités publiques.

- **Sensibilisation au défibrillateur : GQS (Gestes qui sauvent)**

Formation permettant d'apprendre à Alerter, Masser et Défibriller en 3 heures



- **Sauveteur Secouriste du Travail : SST**

Rendre capable le candidat SST face à une situation d'accident de protéger, d'alerter et de porter secours à toute personne, et d'être un acteur actif de la prévention.



Vocation

L'U.D.S.P. 91 est une association placée sous l'égide de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France. Elle a pour vocation principale la solidarité envers les familles de Sapeurs-Pompiers victimes du devoir, et ce en versant des fonds à l'Œuvre Des Pupilles.



Formation

“La disponibilité, le sens de l’écoute et l’envie d’enseigner sont les éléments essentiels qui font la réputation de nos enseignements dispensés. Une équipe pédagogique composée d’une centaine de moniteurs, tous sapeurs-pompiers et riches d’expériences, à considérer comme étant un gage de qualité !”

Union Départementale

des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne

Tarifs des formations*

	Durée - Tarif par personne	
PSC1	7h	55 €
FC PSC1	3h	30 €
GQS	3h	17 €
SST	14h	120 €
MAC SST	7h	60 €
PSE1	35h	300 €
FC PSE1	7h	60 €
PSE2	35h	300 €
FC PSE2	7h	90 €
PICF	35h	320 €
PICF + PAE PSC	50h	740 €
FC PSC	7h	150 €
PICF + PAE PS	70h	840 €
FC PS	7h	150 €
Formateur SST	70h	1400 €
Passerelle SST	35h	550 €
MAC FO SST	21h	500 €

* Nous contacter pour les tarifs de groupe

Contact

UDSP 91 EDISE

bureau secourisme

11, avenue des Peupliers

91700 Fleury-Mérogis

Tél.: 01 69 46 89 66

Horaires d’ouverture du secrétariat :
de 9h. à 12h. & de 13h30 à 17h.

Site internet : www.udsp91.fr

Mail : secretariat-udsp91@sdis91.fr